

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 9 octobre 2012

Le coût économique et social de l'autisme

Déclaration du groupe de la CFE-CGC

Tout d'abord, la CFE-CGC souhaite remercier le rapporteur qui a su traiter ce sujet de manière consensuelle en prenant en compte les sensibilités des membres de la section ainsi que leurs propositions.

La CFE-CGC partage l'ensemble des propositions de cet avis, notamment, en ce qui concerne la formation des acteurs, l'organisation et le financement de la recherche, la coordination des parcours, l'accompagnement des familles.

La CFE-CGC insiste sur la nécessité d'un repérage précoce, notamment au cours de la consultation du 9^{ème} mois, décisive pour une orientation vers les spécialistes chargés d'affiner le diagnostic. Il est, par conséquent, impératif d'organiser de manière plus systématique l'offre diagnostique et la traçabilité de ce handicap, en particulier au travers du DMP (Dossier médical personnel).

Il paraît également capital de définir une véritable politique en faveur de l'autisme. Pour cela, il faut rapidement engager une enquête épidémiologique permettant d'effectuer les approches de ce handicap. Une meilleure connaissance de l'autisme favorisera des solutions adaptées, tant pour les personnes autistes que pour leur famille.

La CFE-CGC a voté cet avis.